

R F A S

Revue française des affaires sociales

Dossier thématique

Les savoirs issus de l'expérience dans la production de connaissances sur les politiques publiques

Coordonné par Karine Bertrand, Marie Jauffret-Roustide et Julien Lévy

LES SAVOIRS ISSUS DE L'EXPÉRIENCE DANS LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

7 **Avant-propos**

Julien Lévy, Karine Bertrand et Marie Jauffret-Roustide

DIVERSITÉ DES FORMES DE PRODUCTION DE CONNAISSANCES

31 **Faire une place aux savoirs expérientiels : enjeux autour de la mise en œuvre de recherches participatives au sein d'un observatoire des solidarités**

Émilie Auger, Hélène Austin et Fanny Emperador

49 **De l'expérience individuelle à l'expertise collective : défis et enjeux d'une évaluation participative dans la lutte contre le non-recours aux prestations sociales**

Julien Debonneville, Émilie Rosenstein et Aline Duvoisin

67 **[SYNTHÈSE] La participation citoyenne dans les politiques de solidarité : état des lieux et perspectives**

Anne Burstin, Lucile Olier et Carine Seiler, avec la participation de Thomas Marxuach

EXPÉRIENCES, CONFRONTATIONS ET TENSIONS

75 **Recherches collaboratives et réduction des inégalités épistémiques en santé : pluralité des savoirs expérientiels et poids des effets de reproduction des inégalités portés par les dispositifs**

Philippe Terral

93 **Une expérience narco-féministe de recherche participative : la place des savoirs expérientiels liés à l'usage de drogues dans l'évaluation des politiques de soins liés aux addictions, au prisme du genre**

Marie Jauffret-Roustide et Karine Bertrand, avec la collaboration du groupe Polytoux

113 **Enjeux épistémologiques et éthiques d'une recherche collaborative audiovisuelle : la mise en voix et en images des situations liminaires**

Frédérique Leresche

APPORTS, EFFETS ET CUMULATIVITÉ DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES DE PRODUCTION DE CONNAISSANCES SUR L'ACTION PUBLIQUE

- 137 Voix citoyennes et voies institutionnelles : mobiliser des savoirs d'expérience pour coconstruire des indicateurs de la qualité des soins et services en périnatalité**
Anne-Marie Ouimet et Nadia Giguère, avec la participation
de Noémie Breton-Théorêt, Marcela Cid, Isabelle Laurin, Félicia Brochu,
Sophie Myre, Nadia Benny et LN Saint-Jacques
- 157 La constitution contrariée des « marées vertes » en enjeu sanitaire : savoirs experts, savoirs expérientiels et savoirs outillés dans la lutte contre les algues vertes**
Magalie Bourblanc
- 177 [POINT DE VUE] Savoirs expérientiels, communautés épistémiques : un apport possible du pragmatisme à l'étude des mouvements de malades**
Daniel Cefai
- 199 [NOTE DE LECTURE CRITIQUE] *La santé mentale en mouvement. Entre nouvel ordre thérapeutique et dispersion des pratiques*, Nadia Garnoussi, Françoise Champion et Elsa Forner (dir.)**
Presses universitaires du Septentrion, 2024.
Estelle Filipe
- 205 [ANNEXE] Appel à contribution**
- 216 Présentation des autrices et auteurs**
- 220 Départ à la retraite de Béatrice Métais**
- 221 Remerciements**

LES SAVOIRS ISSUS DE L'EXPÉRIENCE
DANS LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES
SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

LES SAVOIRS ISSUS DE L'EXPÉRIENCE DANS LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

AVANT-PROPOS

Julien Lévy, Karine Bertrand et Marie Jauffret-Roustide¹

Le 10 octobre 2024, un rassemblement réunissant des chercheurs et des membres de la société civile s'est déroulé à Lyon à l'occasion de la Fête de la science. Cet événement, le deuxième du genre (le premier a eu lieu en 2022), était organisé par le collectif Mouvement pour des savoirs engagés et reliés – dont le sigle, MSER, est le même que celui du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche –, qui milite pour une plus grande « coopération entre recherches et mouvements sociaux pour la transition écologique et solidaire ». Un article du *Monde*² revient sur ce rassemblement et décrit la tenue d'un « débat mouvant » invitant les participants à se déplacer physiquement en fonction de leurs réponses positives ou négatives à différentes questions. À la question « Faut-il arrêter la recherche académique ? », le journaliste indique que la majeure partie des chercheuses et chercheurs présents est allée vers le « oui », tout comme à la question « Les sciences ont-elles une responsabilité dans la catastrophe écologique ? » Cette critique adressée à la recherche académique par les scientifiques eux-mêmes interpelle. Les membres du MSER, derrière la revendication de savoirs (au pluriel) engagés et reliés, déclarent vouloir « susciter et renforcer la création d'autres formes de savoirs et de techniques, qui soient formulées, choisies et partagées démocratiquement et qui proviennent de démarches collectives de recherches », que celles-ci soient « institutionnelles, associatives, militantes... ». Ils en appellent ainsi à des recherches qui « ne soient pas captives d'intérêts privés, mais ouvertes et capables de produire des savoirs communs, partageables et visant à préserver une terre habitable »³.

Cet événement nous semble révélateur d'une tendance qui prend de plus en plus de consistance depuis une dizaine d'années : la volonté de renforcer les liens entre sciences et société. Celle-ci se traduit par des mobilisations dans l'espace public, comme celle du MSER, ou encore au travers de plaidoyers, à l'image du Livre blanc *Prendre au sérieux la société de la connaissance*, du collectif Alliss. Cet ouvrage cherche à réunir « des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la société civile, incluant des syndicats, des autorités administratives et des collectivités locales », et entend apporter « une contribution à l'analyse », proposant

1. L'ordre des noms pour l'avant-propos a été défini par les auteurs.

2. « À Lyon, scientifiques et citoyens partagent leurs savoirs », *Le Monde*, 22 octobre 2024 [en ligne] LeMonde.fr.

3. Présentation du collectif Mouvement pour des savoirs engagés et reliés, site internet du MSER [en ligne] mouvement-ser.org (consulté le 13 janvier 2025).

« des pistes d'amélioration des politiques publiques » et visant « à définir l'horizon d'actions pour les acteurs concernés : le législateur, l'exécutif, les acteurs de la société civile, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et les collectivités » (Akrich *et al.*, 2017, p. 12). Ces appels à un rapprochement entre sciences et société ne sont pas le propre de collectifs *ad hoc*. Ainsi un rapport réalisé par Gérard Aschieri au nom de la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques du Conseil économique, social et environnemental publié en 2020 s'intéresse aux « conditions du dialogue » entre sciences et société (CESE, 2020).

Dans ce contexte, on observe que la plupart des organismes nationaux de recherche et de financement – notamment en France, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), l'Agence nationale de la recherche (ANR), le Centre national de recherche scientifique (CNRS) – chacun dans ses termes, en appellent à une recherche davantage en lien avec la société civile. Cela se traduit par une incitation claire de ces différents organismes au développement de recherches dites « participatives ». Ce type de démarche connaît un intérêt croissant. Ainsi, comme le rappellent François Houllier, président-directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de 2012 à 2016 et son conseiller de l'époque, Jean-Baptiste Merilhou-Goudard⁴, dans le rapport « Les sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques et recommandations », réalisé dans le cadre de la mission Sciences participatives⁵ et publié en 2016 : « les années 2000 ont connu une croissance exponentielle des publications scientifiques mentionnant l'engagement des citoyens, une multiplication des initiatives coconstruites, et un intérêt grandissant des institutions pour le sujet » (Houllier et Merilhou-Goudard, 2016, p. 6).

Ainsi, le champ académique a développé différentes initiatives soutenant ou promouvant le développement de recherches associant, selon des degrés divers, scientifiques et acteur·rices de la société civile. L'INRAE a créé un prix de la recherche participative en 2021, prix qui associe l'ensemble des opérateurs de la recherche publique en France et des organismes de la société civile⁶. L'INSERM a créé un service de recherche participative au sein de l'Institut qui vise à susciter, organiser et valoriser les recherches menées avec les associations – dans l'esprit de ce qui avait été inauguré dès les années 1990 dans le cadre de la recherche sur le VIH – et a mis en place, toujours en son sein, le Groupe de réflexion avec les associations de malades (GRAM) en 2004. En 2017, une charte des sciences et des recherches participatives a été coproduite par des organismes de recherche, des organisations non gouvernementales et des associations de patients, revendiquant comme valeurs partagées « la promotion de la coopération et de la production de biens publics et communs, le respect de l'autonomie des parties prenantes

4. Jean-Baptiste Merilhou-Goudard a depuis été nommé délégué Science avec et pour l'INRAE en 2022, autre témoignage d'un intérêt grandissant des organismes de recherche pour les démarches de science ouverte et de recherche participative. L'INSERM s'est également doté d'un service Sciences et société en 2020, service aujourd'hui dirigé par Fabian Docagne.

5. Cette mission et le rapport qui en découle ont été réalisés à la demande des ministres en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

6. inrae.fr/sciences-recherches-participatives-inrae

et la reconnaissance mutuelle, et la diversité des savoirs et le pouvoir d’agir des acteurs »⁷, dans la suite de la mission Sciences participatives de 2016. Depuis 2021, l’ANR a mis en place un appel à projets sur les recherches participatives (« Sciences avec et pour la société ») afin de faire émerger et de soutenir financièrement de nouvelles initiatives. Dans le champ de la recherche en santé publique, l’Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) et l’Institut de recherche en santé publique (IRESP) valorisent dans leurs appels d’offres les projets qui incluent les acteurs de la société civile. En 2022, l’IRESP a d’ailleurs organisé un colloque en ligne destiné aux recherches participatives en santé⁸ qui a réuni plusieurs centaines de participants. De même, au Québec et plus largement au Canada, de plus en plus d’organismes de financement en sciences sociales et en santé mettent en avant la nécessité de placer les milieux d’intervention et les personnes concernées, notamment les usagers des services sociaux ou de santé, au cœur des démarches de recherche, afin de contribuer à l’amélioration des pratiques et des politiques. Citons les instituts universitaires de recherche au Québec, qui rassemblent autour des projets de recherche des membres des milieux académiques, des services sociaux et de santé, mais aussi des personnes marginalisées ou en situation de précarité. Un nombre croissant de chercheurs académiques au sein de ces infrastructures positionnent leurs recherches dans une visée de justice sociale.

La popularité croissante des approches participatives de recherche s’inscrit dans une perspective d’ouverture de la science : s’assurer d’une démarche scientifique visible et lisible pour les citoyens, dans un souci de transparence et de diffusion de la recherche au-delà de la sphère académique. Cet appel à un rapprochement entre science et société relève donc d’un autre enjeu, celui d’une recherche en prise avec des préoccupations sociales, et donc de la nécessaire affirmation de l’utilité sociale de la recherche et de son impact sur l’action publique. Cette tendance traverse différents domaines scientifiques, en lien avec des enjeux sociétaux variés : écologie, agronomie, santé, urbanisme et aménagement du territoire, économie, sciences sociales, etc. Ainsi, et comme le soulignent les auteurs du rapport de l’INRA sur les sciences participatives en France cité précédemment, la « grande diversité de disciplines, de sujets, d’acteurs, de méthodes et de finalités ne peut conduire à l’élaboration d’une définition unique et consensuelle [des sciences participatives], qui en réduirait le champ et la portée », et de poursuivre en indiquant que cette « diversité est caractéristique des sciences participatives ; elle est aussi une composante intrinsèque de leur intérêt », et se traduit par « une sémantique non stabilisée et par la prolifération de typologies qui ambitionnent de décrire le phénomène » (Houllier et Merilhou-Goudard, 2016, p. 12). Malgré cette diversité, les auteurs du rapport formulent une définition des « sciences participatives », entendues comme « les formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels, qu’il s’agisse d’individus ou de groupes, participent de façon active et délibérée ». Ils alertent néanmoins sur le fait que « [c]ette définition large regroupe toute une série d’activités qui font l’objet d’au moins autant d’appellations ».

7. inserm.fr/nos-recherches/recherche-participative

8. L’enregistrement vidéo du colloque est disponible [en ligne] iresp.net

Effectivement, dans ce contexte de foisonnement d'initiatives participatives dans différents domaines scientifiques, on voit apparaître des méthodes, des principes et des terminologies non nécessairement stabilisées et encore moins partagées unanimement, y compris au sein d'un même champ disciplinaire ou thématique. Les recherches participatives, par leur implication des acteurs concernés dans les différentes étapes du processus de recherche, soulèvent ainsi de nombreuses questions épistémologiques et méthodologiques qu'il s'agit d'explorer pour en saisir la diversité et en analyser les processus et conséquences.

C'est ce contexte, et l'implication de longue date des trois auteurs de cet avant-propos dans les démarches participatives, qui nous a conduits à proposer la réalisation du présent dossier à la *Revue française des affaires sociales*⁹ (RFAS). Derrière l'intitulé « Les savoirs issus de l'expérience dans la production de connaissances sur les politiques publiques », l'appel à contributions pluridisciplinaire¹⁰ invitait autrices et auteurs à soumettre des publications permettant de donner à voir la variété des recherches, enquêtes ou évaluations se réclamant d'approches participatives ou collaboratives, renvoyant au fait que ces démarches impliquent des acteurs n'appartenant pas au champ académique. En nous intéressant de façon particulière aux domaines des politiques sociales et de santé, il s'agissait alors d'ouvrir les pages de ce dossier à des initiatives de production de connaissance susceptibles d'associer des acteurs qui, du fait de la situation dans laquelle ils se trouvent ou se sont trouvés – personnes vivant dans des situations de précarité, personnes ayant des pratiques considérées comme illégales (telles que l'usage de drogues), en situation de handicap, en lien ou non avec des dispositifs sanitaires ou sociaux en qualité de patient ou d'usagers, etc. – disposent d'une expérience jouant un rôle actif dans la démarche d'enquête.

Au cours des dernières années, différents dossiers de revues ou ouvrages ont déjà proposé des espaces donnant à voir la pluralité des formes que pouvaient prendre ces démarches de recherche dans différents domaines, et ont pu également souligner certains des enjeux qui les traversent. De façon non exhaustive, citons le dossier de la revue *SociologieS*, « Savoirs savants, savoirs d'action et politiques publiques », coordonné par Maurice Blanc et Maryse Bresson (2019) ; l'ouvrage dirigé par Anne Petiau, *De la prise de parole à l'émancipation des usagers. Recherches participatives en intervention sociale* (2021) ; le dossier de la revue *Participations* dirigé par Baptiste Godrie, Maïté Juan et Marion Carrel « Recherches participatives et épistémologies radicales » (2022) ; le volume de *Sociologie et sociétés* sous la direction de Valérie Amiraux, Julie-Anne Boudreau et Jeanne Demoulin, intitulé « La recherche à plusieurs voix : effets et défis de l'approche participative » (2022) ; le dossier de la revue *Santé Publique* intitulé « Recherches participatives en santé et bien-être des populations : défis et pratiques » (2023) coordonné par Carole Baeza, Norman Boucher, Marion Cipriano et Marie Jauffret-Roustide, ou encore le récent dossier de *SociologieS*, « Savoirs

9. Nous tenons à remercier la RFAS et ses différents membres d'avoir accepté cette proposition et de nous avoir accompagnés pour ce dossier. Nous remercions également les relecteurs anonymes qui ont contribué à l'amélioration des articles proposés.

10. Reproduit dans ce dossier p. 205.

pluriels. Enjeux épistémologiques et politiques », coordonné par Baptiste Godrie et Marc-Henry Soulet (2024). Autrement dit, le présent dossier s'inscrit dans une actualité scientifique forte, qui fait émerger de nombreuses questions épistémologiques, méthodologiques et scientifiques. Mais, au-delà de ce regain d'intérêt récent pour les démarches participatives, il importe aussi de réinscrire ces initiatives dans la perspective historique des sciences sociales.

Un premier retour en arrière permet d'inscrire cet attrait pour les recherches participatives dans le champ des sciences sociales et dans la continuité de travaux de recherche témoignant de l'intérêt grandissant, depuis les années 1980, porté aux « ressortissants » (Lévy et Warin, 2019) de l'action publique et aux rôles qu'ils y jouent. Dès 1985, Jean-Claude Thoenig invitait, dans le *Traité de science politique*, à l'exploration de pistes analytiques alternatives aux lectures envisageant les « metteurs en œuvre » d'un côté et les « ressortissants » de l'autre. Depuis, la perspective *top-down* des politiques publiques, envisageant les publics à l'aune du « ciblage » (*targeting*) ou comme des destinataires passifs, a été largement discutée par la science politique et la sociologie de l'action publique. On peut notamment souligner l'importance des travaux de la sociologie des « litiges » (Felstiner *et al.*, 1991) ou des « problèmes publics » (Blumer, 1971 ; Spektor et Kitsuse, 1977) qui ont exercé une influence certaine sur la compréhension de la « carrière des problèmes publics » (Gilbert et Henry, 2012) et des processus collectifs et complexes qui s'y déploient.

Parallèlement à l'évolution de l'analyse des problèmes sociaux et des politiques publiques, l'implication des « ressortissants » et, plus largement, d'acteurs aux attributs, positions et statuts variés et différemment concernés par des problèmes communs prend une importance croissante dans les processus de définition et d'évaluation de l'action publique. Ainsi, des démarches ou des instances qualifiées de « participatives » ou « collaboratives » se développent, intégrant selon des méthodologies variées des « citoyens », « usagers », « destinataires », « personnes concernées » ou « patients » aux réflexions et décisions portant sur des sujets qui les affectent directement. Depuis les années 1990, ces initiatives plus ou moins institutionnalisées ou, au contraire, plus spontanées (Céfaï *et al.*, 2012), se sont multipliées et sont aujourd'hui particulièrement visibles dans l'action publique, notamment dans les secteurs du travail social et du médico-social. Elles s'inscrivent plus largement dans une double dynamique, celle de la démocratie participative (Blondiaux, 2007 ; Gourgues, 2020) et de la démocratie en santé (Lefevre *et al.*, 2018).

Le domaine de la santé a joué ici un rôle clé. Les recherches participatives s'inscrivent en partie dans un héritage marqué par l'épidémie de sida des années 1980, qui a introduit l'idée d'une symétrie des savoirs entre patients et professionnels de santé. Cette approche repose sur la notion de « malade réformateur social », popularisée par Daniel Defert lors du congrès de Montréal sur le sida en 1989 (Defert, 1989). Elle visait à faire reconnaître les savoirs issus de l'expérience des patients, les érigeant en expertise dans un contexte d'ignorance par les professionnels de santé de cette nouvelle maladie. Ce principe a été consacré par la loi de démocratie sanitaire de 2002, qui affirme la nécessité d'intégrer les patients aux décisions de santé, notamment à travers la figure du « patient expert », inscrit dans un modèle biomédical de Montréal en 2010 (Pomey *et al.*, 2015).

En France, c'est également en 2002 qu'est promulguée la loi réformant l'action sociale et médico-sociale (loi 2002-2 du 2 janvier 2002) qui a renforcé la participation des usagers dans la gouvernance des établissements et services sociaux et médico-sociaux. En instaurant des dispositifs comme les conseils de la vie sociale (CVS) et en encourageant la prise en compte de l'expression des usagers, elle inscrit la participation comme un principe central de l'action publique. Ces évolutions traduisent ainsi une reconnaissance progressive des savoirs profanes dans différents champs, reliant la démocratie sanitaire aux autres formes de participation citoyenne dans l'élaboration des politiques publiques.

Autrement dit, on constate depuis une trentaine d'années une évolution dans la prise en considération du rôle des usagers, patients, destinataires, ressortissants, tant dans les décisions concernant les politiques sociales ou de santé que dans les travaux s'intéressant à l'analyse de l'action publique qui les concerne : prise en compte des ressortissants dans l'évaluation des politiques publiques (Warin, 1999) ; participation des usagers aux « arènes publiques » (Jauffret-Roustide, 2009 ; Céfaï, 2016) ; réception de l'action publique par ses publics (Revillard, 2018) ; approche par les publics (Gourgues et Mazeaud, 2019), etc. La perspective analytique offerte par ces différents travaux se veut plus horizontale, ou symétrique, permettant de dépasser une lecture qui assignerait les publics à une place d'« interlocuteurs "naturels" des pouvoirs publics » (Duran, 2010), pour les considérer comme l'une des composantes de l'évolution de ces derniers.

Cette participation se heurte toutefois à des obstacles, notamment lorsqu'elle concerne des publics confrontés à des situations de vulnérabilité sociale et économique qui entravent leur implication effective (Jauffret-Roustide *et al.*, 2023). Si la participation est souvent invoquée dans les débats publics, sa mise en œuvre demeure ainsi limitée. La recherche participative se donne comme ambition d'intégrer divers types de savoirs et d'expériences dans les processus de recherche de manière effective, et d'en faire un levier de transformation des politiques publiques, afin de mieux répondre aux besoins des publics concernés (Damon *et al.*, 2017).

Le participatif, envisagé comme remède à la crise démocratique des institutions politiques, serait alors envisagé, dans le champ scientifique, comme un levier pour « renouveler le pacte qui lie la société civile avec les institutions d'enseignement supérieur et de recherche¹¹ » et affirmer plus nettement le rôle des « sciences au service de la société¹² ».

La dimension démocratique constitue un principe central pour de nombreuses recherches participatives qui reposent sur la reconnaissance de la diversité des formes de savoir comme un enjeu épistémologique et politique majeur. Cette approche défend l'idée que valoriser ces savoirs, encourager les échanges au-delà des cercles d'experts et croiser les cultures de connaissances est essentiel

11. C'est le cas du réseau Alliss, cité au début de cet avant-propos, qui promeut les coopérations entre le « tiers secteur de la recherche » et les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche [en ligne] alliss.org.

12. L'Unesco indique ainsi : « La science doit répondre aux besoins de la société et aux défis mondiaux. La prise de conscience et l'engagement du grand public vis-à-vis de la science, la participation des citoyens, y compris à travers la vulgarisation de la science, sont essentiels pour leur permettre de faire des choix personnels et professionnels éclairés. » [en ligne] unesco.org/fr.

pour renouveler la production de savoirs et favoriser une recherche plus inclusive (Akrich *et al.*, 2017). Certaines de ces recherches, notamment celles qualifiées de radicales, s'inscrivent dans la lignée des épistémologies postcoloniales et féministes des années 1970. Elles interrogent les liens entre production des connaissances et inégalités sociales, en s'appuyant notamment sur le concept d'« injustices épistémiques » introduit par Miranda Fricker (2007). Ce concept met en évidence la manière dont certains groupes en situation de domination voient leurs savoirs disqualifiés en raison de leurs attributs sociaux. Dans cette perspective, les recherches participatives dites radicales revendiquent une posture subversive en s'opposant aux approches classiques des sciences sociales qui produisent des savoirs « sur » les populations marginalisées sans les intégrer pleinement au processus de production des connaissances. Les recherches participatives, à l'inverse, promeuvent une production de savoirs « avec » les publics, en mettant en œuvre des démarches de coopération entre chercheurs académiques et chercheurs profanes. Leur ambition ne se limite pas à fournir des cadres théoriques d'interprétation aux groupes sociaux, mais vise à les impliquer activement dans la construction des savoirs pour renforcer leur pouvoir d'agir et accompagner les luttes pour la justice sociale.

Si, pour nous, l'importance d'une recherche pluraliste, non « extractiviste »¹³ et tournée vers la transformation sociale est indéniable, il nous semble toutefois que l'opposition entre recherches radicales et « recherche sociale classique » fondée sur des « présupposés idéologiques implicites » est pour le moins réductrice, et nécessite d'être revisitée. À nouveau, un regard rétrospectif sur l'histoire des sciences sociales donne à voir la pluralité des méthodes et des approches qui ont pu se développer depuis la fin du xix^e siècle, et qui ont, selon des configurations diverses, associé des acteurs s'appuyant sur leurs expériences situées dans le cadre d'enquêtes. On pense notamment aux travaux de recherche conduits à Chicago au début du xx^e siècle, dont certains impliquaient une pluralité d'acteurs hors du champ académique, notamment dans le cadre de la récolte de données (Platt, 2003 [1994] ; Drake et Cayton, 2024 [1945]). On pense également aux travaux de Kurt Lewin, considéré comme l'un des fondateurs des recherches-actions grâce à ses travaux en psychologie sociale sur la résolution des problèmes collectifs dans les années 1940 (Lewin, 1944, 1946, 1947). La cartographie des recherches participatives proposée par Anne Petiau dans son ouvrage cité plus haut atteste également d'une histoire au long cours de ces démarches d'enquête collectives, s'inscrivant dans des épistémologies différentes et mettant en œuvre une diversité de méthodes (Petiau, 2021). Ces différents éléments soutiennent l'idée que cette association entre acteurs de la recherche et non-chercheurs émaille l'histoire des sciences sociales, au travers d'une pluralité de formes de coopérations. En ce sens l'article sociohistorique de Daniel Cefaï illustre combien cette distinction entre recherches radicales et recherches sociales classiques doit être dépassée.

13. Comme le rappellent Godrie, Juan et Carrel, « certaines pratiques de recherche [sont] qualifiées d'extractivistes ou d'"hélicoptères", c'est-à-dire conduites par des chercheur-es qui collectent des données dans une communauté, les diffusent et en tirent des bénéfices professionnels sans recontacter cette communauté ensuite et/ou sans retombées positives pour elle » (Godrie *et al.*, 2022).

Il rappelle en effet combien le pragmatisme, au fil des époques, a placé la question des expériences individuelles et collectives au cœur de sa démarche d'enquête, dans une perspective de transformation sociale.

Ambition du numéro

En publiant l'appel à contributions pour ce numéro de la *Revue française des affaires sociales* sur la prise en considération des savoirs issus de l'expérience dans la production de connaissances sur les politiques publiques, notre ambition était de recueillir des textes permettant de rendre compte de ce champ des recherches participatives et de sa vitalité. Il s'agissait de restituer des expériences plurielles accordant une place déterminante à l'implication des ressortissants – que celles-ci se présentent comme des évaluations, des études ou des recherches se réclamant d'approches participatives – et de donner à voir les enjeux pratiques et méthodologiques, ainsi que les filiations épistémologiques de ce champ en plein développement, tant du point de vue des savoirs que des pratiques. Ce numéro invitait donc les auteurs et autrices à documenter finement les expériences de recherche participative auxquelles ils et elles avaient contribué ou qu'ils avaient observées. Ces descriptions, exposant les processus des démarches d'enquête, toujours singuliers, apparaissent comme la condition pour en apprécier la variété. Elles contribuent aussi à un nécessaire effort de réflexivité collective sur les conditions pratiques et épistémologiques de ces démarches, et leur portée scientifique et politique. Ce numéro partait également du constat que, trop souvent, le champ des recherches participatives se présente comme un espace où les injustices épistémiques et les rapports de pouvoir sont réduits grâce à des méthodes présentées comme radicales ou innovantes. Sur ce point, l'article de Daniel Céfaï présent dans ce numéro permet de relativiser le caractère novateur de la démarche. Dans certains cas, cet objectif de justice semble même prendre le pas sur l'ambition heuristique qui devrait selon nous être au cœur de toute démarche d'enquête. Cette perspective suscite plusieurs questions. Tout d'abord, le champ des recherches participatives est marqué par l'impératif éthique de la dimension participative, en particulier dans le domaine de la santé où ce type d'approches est parfois considéré comme un label, voire une norme déontologique censée garantir les droits des personnes considérées auparavant comme des objets d'étude. Ces personnes sont aujourd'hui qualifiées par exemple de « pairs-chercheurs » (Flores-Aranda *et al.*, 2023), « assistants de recherche pairs » (Greene *et al.*, 2009), et ces collaborations de « compagnonnage pair-chercheur » (Jauffret-Roustide *et al.*, 2023) ou de personnes « citoyennes » concernées (Bauquier *et al.*, 2017) ou détenant un savoir expérientiel (Bechla, 2024) impliquées dans des équipes de recherche à différentes étapes des projets. Cette injonction ne garantit toutefois pas que soient mises en œuvre de bonnes pratiques dans la conduite des recherches, et les espaces de discussion sur les rapports de pouvoir présents dans ce type de collaborations font défaut. Ensuite, il existe encore

aujourd'hui peu d'espaces dans le champ des recherches participatives où peuvent se révéler des controverses et des désaccords, mais aussi des difficultés pratiques que ces démarches peinent parfois à surmonter. Par conséquent, ce dossier ne propose pas de défendre une « méthode » ou encore de mettre en avant ce que sont ou devraient être les « bonnes pratiques » à adopter pour mettre en œuvre de telles démarches. Il s'agit en revanche de donner à voir la pluralité des initiatives de production de connaissances qui se reconnaissent aujourd'hui derrière le vocable « participatif », et d'en observer les filiations épistémologiques diverses.

Comme nous l'écrivions dans l'appel à contribution :

« la rencontre entre recherche participative et évaluation de l'action publique doit être prise au sérieux dans la mesure où la valorisation des savoirs issus de l'expérience s'inscrit dans un processus politique qui vise à encourager l'implication des citoyens dans la décision publique, ou encore à réduire les injustices épistémiques et à faire évoluer les rapports de pouvoir dans les champs de la santé et du social. »

Par conséquent, ce numéro s'est centré sur des recherches participatives qui intègrent d'une manière ou d'une autre une dimension d'évaluation de l'action publique. Ceci étant dit, de nombreuses questions restent en suspens :

« Comment ce mouvement se concrétise-t-il en pratique ? Selon quelles modalités les recherches participatives sont-elles mises en œuvre ? Qui les initie ? Quels acteurs réunissent-elles et selon quelles conditions ? Quelle place est accordée aux usagers, aux représentants d'usagers ou aux travailleurs pairs dans les projets de recherche ou d'évaluation concernant des politiques publiques qui leur sont destinées ? Mais aussi, quelle est en définitive l'influence de ces travaux sur la transformation de l'action publique¹⁴ ? »

Dans cet esprit, ce numéro s'est construit autour de trois axes avec l'objectif de porter un regard critique et approfondi sur les approches participatives dans les champs du social et de la santé. Un premier axe invitait à mettre en lumière des méthodes, à décrire des enquêtes, à expliciter des processus afin de rendre compte de la richesse et de la diversité des travaux reposant sur des approches participatives. Le deuxième axe invitait à porter un regard réflexif et critique sur les enjeux pratiques, éthiques et épistémologiques de ces démarches, en s'attachant plus spécifiquement aux situations de troubles émaillant les enquêtes, aux difficultés et tensions potentiellement rencontrées dans le cadre de leur réalisation. Enfin, le troisième et dernier axe portait, quant à lui, sur les effets de ces recherches, tant dans le champ scientifique que politique, invitant les contributrices et contributeurs à analyser les éventuelles retombées, la plus-value et les potentielles transformations sociales découlant de façon plus ou moins directe de ces démarches collectives.

Dans le cadre de la structuration de ce dossier, nous avons fait le choix de nous appuyer sur ces trois axes. Chacun de ces axes constitue ainsi une partie, permettant de mettre en évidence les apports des différentes contributions réunies aux questionnements que nous avons ouverts à contribution.

14. Voir en annexe l'appel à contribution, p. 205.

Première partie : diversité des formes de production de connaissances

Le premier axe de recherche, tel que défini dans l'appel à contribution, invitait à explorer les modalités concrètes de développement et d'organisation des démarches participatives ou collaboratives en recherche et en évaluation. Nous souhaitions ainsi recueillir des contributions visant à documenter la diversité des initiatives existantes et les différentes formes qu'elles peuvent prendre tout au long de leur mise en œuvre. L'enjeu était aussi d'éclairer les conditions pratiques de ces démarches. Enfin, il s'agissait de mieux comprendre les savoirs et expériences mobilisés dans ces recherches et la manière dont ils sont articulés dans le processus de production des connaissances.

Deux articles s'inscrivent principalement dans cette partie, considérant la description fine des enjeux méthodologiques entourant la mise en œuvre de recherches participatives. Ces deux articles apportent des illustrations utiles pour soutenir les chercheurs dans l'application de ce type de travaux.

D'abord, Émilie Auger, Hélène Austin et Fanny Emperador proposent un article qui éclaire comment la sociologie de l'action, pragmatique et interactionniste, peut guider une démarche de recherche participative basée sur les savoirs des citoyens concernés afin d'influencer les politiques sociales d'une collectivité territoriale située en France. Les autrices explicitent à titre d'exemple leurs travaux auprès de jeunes saisonniers nomades. Elles mettent en évidence l'utilité de recourir à des méthodes variées, comme la photographie et la cartographie, afin d'approfondir la compréhension d'enjeux sociaux avec des publics qui tendent à être invisibilisés, notamment ceux en situation de précarité. Au-delà de la pertinence des méthodes utilisées pour mobiliser les parties prenantes dans cette étude, Auger et ses collègues décrivent la mise en place d'un observatoire des solidarités. Son objectif est de créer un espace participatif au sein de la collectivité permettant d'engager les citoyens qui sont destinataires des politiques sociales départementales et les professionnels qui les mettent en œuvre, dans des démarches de recherche favorisant une analyse critique et une amélioration de ces politiques. La description de cette démarche de recherche participative réalisée au sein d'une collectivité territoriale illustre de manière pertinente comment des chercheurs académiques peuvent concrètement mener des recherches participatives possédant un potentiel d'amélioration des politiques sociales et ainsi contribuer à améliorer l'accès à certains droits pour des publics précarisés, dont la « voix » tend à être ignorée.

Du côté de la Suisse romande, Julien Debonneville, Émilie Rosenstein et Aline Duvoisin analysent les questions conceptuelles et les défis méthodologiques associés aux protocoles de recherche évaluative participative à partir d'un exemple sur la lutte contre le non-recours aux prestations sociales. Des questions importantes y sont abordées, notamment sur la constitution d'un groupe d'experts au vu de l'hétérogénéité des expériences et des savoirs des personnes relativement à la question du non-recours. Cette réflexion permet de mettre en lumière de manière explicite les processus de recherche favorisant la transformation d'expériences en expertise, tout en questionnant les dimensions diversifiées de cette expertise

à mobiliser dans la démarche de recherche. Cet article propose une réflexion critique entourant la notion même des « savoirs issus d'expériences », qui sont très hétérogènes et diversifiés.

De fait, diverses notions apparentées au « savoir expérientiel » sont abordées dans les diverses contributions reçues dans le cadre de ce dossier, mais force est de constater que ces savoirs expérientiels sont généralement présentés de manière générique, avec peu de précisions sur leur nature. Alors que cette notion de savoirs expérientiels a émergé dans le cadre des mouvements sociaux qui ont eu lieu au cours des années 1970, elle est aujourd'hui mobilisée de façon plus large dans le champ de la participation et de la recherche. Baptiste Godrie rappelle que « les savoirs expérientiels renvoient à un ensemble de savoir-faire, savoir-dire ou savoir-être caractérisés par leur dimension pragmatique, c'est-à-dire orientée vers ce qui marche du point de vue des personnes concernées ». Il poursuit en indiquant que « l'expérience vécue est convertie en savoirs expérientiels mobilisables en situation au fil de processus sociaux qui transforment son statut épistémologique » (Godrie, 2022). En ce sens, Julien Debonneville, Émilie Rosenstein et Aline Duvoisin illustrent comment concrètement la réflexion critique entourant les types de savoirs expérientiels est essentielle, tant à l'étape de la constitution de groupes d'experts que dans le cadre des démarches visant à mobiliser la richesse de ces savoirs pour influencer de manière significative les différentes phases de recherche. Ceci dit, l'article de Philippe Terral, que nous présenterons plus loin dans le cadre de la deuxième partie, discute également la « singularité des savoirs » des diverses parties prenantes impliquées tout en examinant les enjeux éthiques qui y sont liés, et donc l'importance de bien conceptualiser ceux-ci dans la démarche de recherche participative. Dans cette lignée, l'article de Magalie Bourblanc, « La constitution contrariée des "marées vertes" en enjeu sanitaire : savoirs experts, savoirs expérientiels et savoirs outillés dans la lutte contre les algues vertes », présenté dans le cadre de la troisième partie, s'attarde également à la notion de savoirs expérientiels, cette fois pour discuter de son poids d'influence sur les pratiques au croisement d'enjeux sanitaires et environnementaux. Ainsi, Magalie Bourblanc propose des exemples concrets permettant d'apprécier la diversité et la spécificité de ces diverses expertises des parties prenantes directement concernées par de tels enjeux.

Outre les deux articles d'Émilie Auger, Hélène Austin et Fanny Emperador, et de Julien Debonneville, Émilie Rosenstein et Aline Duvoisin, relevant principalement de la première partie de ce numéro, l'ensemble des textes reçus viennent enrichir notre compréhension des protocoles et méthodes diversifiés mis à la disposition des équipes de recherche afin de mettre en action les principes de la recherche participative. Ainsi, ce dossier permet de prendre connaissance de différents cadres théoriques et méthodologiques pouvant guider des recherches participatives, comme la production de récits collectifs à visée politique à partir de la démarche du narco-féminisme, comme le montre l'article de Marie Jauffret-Roustide et Karine Bertrand en collaboration avec le collectif Polytoux, ou la recherche-action (Ouimet *et al.*). D'autres articles décrivent des méthodes telles des techniques audiovisuelles (Leresche), des méthodes d'observation ethnographique

et d'entrevues auprès de parties prenantes impliquées dans un comité de pilotage (Terral) ou des rencontres de codesign afin de développer avec des professionnels de la santé et des personnes qui utilisent des soins des indicateurs de qualité de soins et de services en périnatalité (Ouimet *et al.*).

Cependant, comme nous le verrons dans la présentation du deuxième axe de ce dossier, la mise en œuvre de ces protocoles et méthodes s'avère parfois complexe et soulève des enjeux éthiques et épistémologiques qu'il est essentiel de prendre en compte. L'élaboration et la conduite de recherches participatives nécessitent ainsi de clarifier, partager et questionner les expériences vécues, tout en abordant les défis, tensions et difficultés qui peuvent émerger en pratique.

Deuxième partie : expériences, confrontations et tensions

Le deuxième axe de l'appel à contribution invitait à analyser :

« la mise en relation de ces différents savoirs ou expériences, en cherchant notamment à répondre aux questions suivantes : qui est légitime pour participer à ces démarches de production de connaissances ? Ces dernières doivent-elles impliquer uniquement des personnes qui ont une expérience vécue actuelle ou peut-on également impliquer des ressortissants ayant eu une expérience vécue des politiques par le passé ? Comment les enjeux éthiques de ces recherches sont-ils explicités et appliqués en pratique ? Par ailleurs, vivre une expérience de ressortissant d'une politique publique conduit-il nécessairement à produire du savoir sur cette expérience¹⁵ ? »

L'appel à contribution soulignait également la question de la représentativité des personnes, notamment en raison des biais de sélection : les individus dont l'*habitus* est proche de celui des chercheurs sont souvent surreprésentés dans ces processus (Jauffret-Roustide *et al.*, 2023). Enfin, cet axe invitait à interroger les attentes en matière de représentation des personnes mobilisant leur expérience d'usager de l'action publique.

Afin de mieux comprendre comment les savoirs mobilisés dans ces démarches interagissent, dialoguent, entrent en concurrence ou en confrontation, les contributions attendues devaient s'appuyer sur des situations concrètes permettant d'analyser ces dynamiques en contexte.

Ainsi, dans ce cadre, trois textes sont proposés qui s'attardent principalement, et ce de manière critique, sur les enjeux éthiques, les tensions et les difficultés que peuvent poser les démarches de recherches participatives.

L'article de Philippe Terral propose un regard réflexif critique sur la place de différents types de savoirs expérientiels dans le cadre d'une recherche interventionnelle en santé publique sur les squats de migrants. D'une part, l'article questionne les processus de sélection des bénéficiaires de l'intervention au sein de la démarche

15. Voir en annexe l'appel à contribution, p. 205.

de recherche participative et les enjeux des actions déployées en termes d'influence sur les décisions. En ce sens, il souligne la difficulté qu'il y a à valoriser la diversité des expériences des bénéficiaires, notamment de ceux qui peuvent avoir du mal à s'exprimer ou à s'affirmer, et met ainsi en lumière les enjeux de littératie en santé et les capitaux culturels des personnes. L'expérience de l'intervention comme celle de la participation à la recherche peuvent varier grandement entre les bénéficiaires : certaines personnes ne se sentent pas comprises et entendues, ce qui contraste avec l'expérience d'autres bénéficiaires qui considèrent que leur implication est satisfaisante. Par ailleurs, cet article examine les dynamiques de pouvoir pouvant influencer les processus décisionnels dans le contexte où différentes parties prenantes interagissent avec des réalités très différentes. Par exemple, l'organisation non gouvernementale (ONG) impliquée dans le déploiement du programme décrit est soumise à certains cadres, comme des documents d'orientation définissant la vision de l'organisation, tout en étant soumise à des pressions en termes de financement de ses actions. Les savoirs expérientiels des intervenants sont également soumis à une forme de pression entourant le financement de leurs actions et la nécessité d'en montrer la pertinence ou l'efficacité. Ces divers enjeux peuvent complexifier le croisement des savoirs en divers espaces participatifs. Par cette contribution, Philippe Terral invite d'une part les équipes de recherche à bien considérer et valoriser la diversité des savoirs dans le cadre de leur recherche, mais aussi à adapter un regard réflexif critique et continu concernant les rapports de pouvoir et de domination entre les différentes parties prenantes. Ce regard réflexif est une étape nécessaire si la recherche se donne pour objectif de réduire ces inégalités en favorisant l'implication et l'influence des personnes socialement défavorisées.

L'article de Marie Jauffret-Roustide et Karine Bertrand en collaboration avec le collectif Polytoux questionne également la place des différents savoirs expérientiels dans le cadre d'une recherche participative (Gender-Arp) menée en France en collaboration avec le Québec et la Belgique. Le terrain dont est issu l'article a été réalisé à Marseille. Les autrices mettent en lumière la place des collectifs composés de personnes consommatrices de drogues dans les processus d'évaluation des politiques publiques dans le champ des drogues, des addictions et de la psychiatrie. L'article décrit les enjeux spécifiques de la participation dans le cas de personnes ayant des pratiques considérées comme illicites en France et donc pénalisées. Il décrit une méthode participative inspirée par la démarche des épistémologies féministes et en particulier l'auto-ethnographie dénommée ici narcoféminisme, en référence à un mouvement politique porté par des collectifs de femmes usagères de drogues au niveau international. De fait, le groupe Polytoux, un collectif féministe de personnes consommatrices de drogues à Marseille, a collaboré sur un temps long de cinq années, ponctuées de rencontres et d'échanges réguliers. L'article compare les récits collectifs avec des récits qui traitent ces expériences sous l'angle de la culpabilité individuelle. Le collectif permet de produire un récit plus politique pointant à l'inverse la responsabilité des professionnels de la prise en charge en psychiatrie et en addictologie dans les difficultés rencontrées par les participantes dans les soins. Il permet également de produire des revendications touchant les services de réduction des risques et les politiques sur les

drogues afin de lutter contre la stigmatisation des femmes qui font usage de substances. Cette démarche participative a permis par ailleurs d'élaborer le concept de toxicophobie, terme choisi par les participantes pour dénoncer les expériences de stigmatisation vécues en contexte de soins tout comme les impacts délétères des politiques répressives des drogues en France, qui contribuent à amplifier les stigmatisations vécues. La recherche participative narco-féministe est présentée comme un levier offrant la possibilité de passer d'une posture passive face aux discriminations à une perspective de revendication qui dénonce des situations vécues comme des maltraitements institutionnels. Les récits collectifs s'inscrivent donc dans une démarche d'*empowerment*¹⁶ qui offre à ces femmes la possibilité de restaurer leur capacité d'action tout en exigeant des professionnels impliqués dans les soins et services en addictions, ainsi que des décideurs qui élaborent les politiques, de mettre en place des actions concrètes pour contribuer à réduire les rapports d'oppression et les discriminations vécues par les femmes qui consomment des substances. Cet article propose donc un regard critique sur la manière d'impliquer non seulement des personnes ayant un savoir expérientiel, mais aussi un collectif de personnes vivant dans des situations de marginalité sociale, pour qui la recherche participative peut devenir un levier de transformation sociale. L'article insiste également sur le fait que cette démarche collective ne dépend pas uniquement des chercheurs mais peut également être mise en œuvre de manière autonome dans le cadre des collectifs féministes organisés par les personnes consommatrices de drogues, en dehors de l'action des chercheurs.

Quant à l'article de Frédérique Leresche, il plonge le lecteur dans une réflexion éthique entourant le recours aux méthodes de recherches audiovisuelles dans le cadre d'une recherche participative menée en Suisse auprès de personnes en situation d'itinérance. La chercheuse expose les questionnements qui l'ont guidée au sujet de la mise en image de la vulnérabilité par des personnes sans-abri et de la démarche collaborative de recherche impliquant la construction d'un documentaire par les personnes concernées elles-mêmes. Bien souvent, la mise en image des personnes en situation de vulnérabilité tend à contribuer et à aggraver leur stigmatisation. La création de vidéos qui placent au cœur de la démarche la perspective des personnes touchées directement par ces situations vise à faire contrepoids à ces productions visuelles stigmatisantes. Ainsi, ces personnes, qui tendent à subir des discours déshumanisants sur leurs conditions, peuvent prendre la parole et choisir les messages à véhiculer, offrant des perspectives différentes des discours dominants. Bien que les approches méthodologiques de Frédérique Leresche et de Marie Jauffret-Roustide *et al.* soient différentes, le fait que les personnes concernées prennent le pouvoir sur les manières de représenter les expériences vécues et que cela devienne une stratégie pour produire des connaissances et lutter contre les stigmatisations sont similaires. Par ailleurs, il demeure que le recours à ce type de méthodes audiovisuelles comporte des enjeux légaux et éthiques à considérer dans la mise en place de ce type de recherche participative. En ce sens, Frédérique Leresche aborde de manière claire et précise différents

16. Terme anglo-saxon historiquement utilisé dans le champ des mobilisations collectives et qui renvoie à la capacité d'agir et à une volonté d'autonomisation des personnes concernées vis-à-vis du pouvoir médical.

défis rencontrés tout en exposant des solutions concrètes. Ce partage d'expertise est fort utile pour les lecteurs et lectrices de ce numéro qui souhaiteraient reproduire de telles méthodes. Ainsi, l'autrice aborde des questions entourant les droits à l'image et l'anonymisation, la propriété intellectuelle et la diffusion des films. Elle s'attarde également sur les enjeux entourant le type de soutien à apporter aux participants dans la réalisation de leur documentaire, sans compromettre leur style et les contenus qu'ils souhaitent communiquer, et sans imposer des normes esthétiques qui ne seraient pas alignées avec les intentions et les manières de communiquer des personnes concernées. L'article de Marie Jauffret-Roustide *et al.* montre que dans le cas de l'usage de drogues, l'enjeu éthique d'anonymisation des participantes est imposé par la loi française qui considère que l'usage de drogues est un délit. Ce cadrage juridique empêche de nommer les participantes du groupe dans la présentation de leurs témoignages tout comme de les associer comme coautrices d'un article scientifique. Cette demande d'anonymisation a été émise par les participantes du groupe Polytoux, mais elle est contrainte par ce cadrage prohibitionniste, auquel s'ajoute une volonté des participantes d'apparaître comme un collectif.

En somme, considérant les enjeux éthiques liés aux recherches participatives, notamment relativement à l'instrumentalisation des personnes concernées et aux rapports de domination existant nécessairement entre les différentes parties prenantes à ces recherches, ces travaux peuvent encourager l'ensemble des équipes de recherche à mettre plus systématiquement en lumière ces enjeux dans leur travail de restitution et de publication. Au-delà des publications, ces travaux inspirent aussi des réflexions critiques sur l'influence des parties prenantes mobilisées dans les recherches participatives, au regard de la qualité et de l'ampleur de leurs retombées sur les pratiques et les politiques. La plus-value des recherches participatives sur le plan de leurs retombées sur l'action publique est abordée de manière plus centrale dans le cadre du troisième axe de ce numéro.

Troisième partie : apports, effets et cumulativité des démarches participatives de production de connaissances sur l'action publique

Le troisième axe partait du postulat suivant : « la circulation des savoirs est essentielle et bénéfique pour chacune des parties prenantes – qu'il s'agisse de personnes ayant un savoir d'expérience, de professionnels ou de chercheurs – », pour mieux s'interroger sur sa validité et, en particulier, sur :

« les effets réels des [démarches participatives], tant sur l'évolution des politiques publiques et des conditions de leur mise en œuvre que sur la production et la prise en compte des connaissances issues de ces recherches. Dans quelle mesure influencent-elles effectivement l'action publique ? Comment évaluer leur impact ? Cette volonté d'associer les personnes

concernées à la production de connaissances sur les politiques publiques repose-t-elle sur une véritable démarche participative ou relève-t-elle davantage d'une stratégie de communication ou de *benchmarking*¹⁷ ? »

Cet axe invitait ainsi à interroger la valeur ajoutée de ces approches en adoptant une posture réflexive sur les pratiques des chercheurs impliqués, afin d'éclairer leurs effets concrets et leurs limites, cet apport pouvant ici être entendu tant au niveau scientifique que pratique ou politique.

Nous n'avons pas reçu de contribution exclusivement centrée sur ces enjeux des retombées concrètes et spécifiques que permettent les recherches participatives. Celles-ci sont bien souvent abordées par les auteurs et autrices de manière assez générale ou en conclusion, mais ne sont pas mesurées ni documentées dans le cœur de l'article. Précisons que le constat que nous formulons dans le cadre de ce dossier peut s'expliquer par le fait que certaines de ces recherches sont très récentes, et que documenter les effets sur les politiques doit être envisagé sur le temps long. Pour autant, ajoutons que ce constat reflète aussi l'état des connaissances scientifiques sur les effets des recherches participatives, leur plus-value étant rarement formellement étudiée. Cela n'est-il d'ailleurs valable que pour les seules recherches participatives ? La question des *feedbacks* ou des « effets retours », interroge de plus en plus la recherche, notamment sous l'angle de son utilité sociale, dans le sillage de l'essor des *Policy Feedbacks* depuis les années 2000 (Dupuy et Van Ingelgom, 2019) s'intéressant aux effets concrets des politiques publiques.

Cependant, deux articles de ce numéro s'attachent à décrire les retombées concrètes ayant découlé de recherches participatives, l'une dans le domaine des soins de santé et l'autre portant sur l'influence de politiques au croisement d'enjeux sanitaires et environnementaux.

Ainsi, Anne-Marie Ouimet *et al.* proposent un article faisant état d'une étude participative menée au Québec ayant mené à la coconstruction d'indicateurs de qualité de soins et de services en périnatalité. Ces travaux se distinguent par leur description détaillée de la démarche participative mise en place afin de favoriser la mobilisation des expertises des parties prenantes, au premier plan desquelles celles des parents, afin de maximiser leur pouvoir décisionnel et les retombées concrètes de leur implication. Les autrices exposent ainsi un regard réflexif critique sur les mesures spécifiques ayant été prises par l'équipe de recherche afin de favoriser les retombées de l'implication des participants concernés. Elles soulignent d'ailleurs que, de leur point de vue, la démarche collaborative de codesign a permis d'entraîner de multiples effets positifs, allant du bien-être individuel des parents impliqués dans la recherche jusqu'à l'amélioration des pratiques professionnelles et organisationnelles au sein de la structure de services en périnatalité. Un élément particulièrement intéressant de cette contribution est qu'elle expose les dimensions à prendre en compte tout au long d'une recherche participative afin de favoriser ses impacts sur les personnes concernées (usagères de services par exemple) et sur les services ou politiques dont elles sont les destinataires.

17. Voir en annexe l'appel à contribution, p. 205.

Magalie Bourblanc ajoute aux réflexions liées à l'axe 3 de ce numéro en abordant les effets non pas d'une seule recherche participative, mais bien l'effet cumulatif que peuvent avoir diverses démarches participatives au fil de plusieurs années pour faire avancer des dossiers complexes, comme celui des algues vertes en France et ses enjeux sanitaires et écologiques. Cet article offre un regard original et critique sur la place des savoirs expérientiels relativement aux savoirs dits académiques, d'autant plus dans le cas de dossiers qui pourraient être qualifiés de sensibles d'un point de vue politique et économique. Ainsi, elle porte un regard critique sur l'instrumentalisation des savoirs expérientiels qui peuvent bien souvent jouer un rôle de faire-valoir des savoirs scientifiques. Lorsque ces savoirs expérientiels s'opposent ou ne s'alignent pas avec les données basées sur des preuves, comme dans l'exemple relaté au regard des risques provoqués par les algues vertes, alors les tensions peuvent faire obstacle à l'influence de ces savoirs expérientiels. Dans le cas présenté dans l'article de Magalie Bourblanc, l'importance des démarches de mobilisation citoyenne est discutée, celles-ci permettant, par une accumulation au fil du temps, de remettre en question des politiques tout comme des conclusions de recherche. À l'instar de l'article de Marie-Jauffret-Roustide *et al.* qui propose de mettre en œuvre des lieux de soins « gender-transformatif »¹⁸ prenant au sérieux les savoirs expérientiels exprimés dans le cadre de collectifs citoyens, et en particulier les savoirs liés aux expériences sensibles des substances psychoactives. Ces articles invitent les équipes de recherche à prendre en considération les collectifs et leurs savoirs expérientiels dans l'élaboration de leurs travaux, même si cela peut bousculer certaines conclusions de recherche ou manières de faire. Ces textes expliquent par des exemples concrets comment la prise en compte du savoir expérientiel peut avoir des retombées positives en termes de crédibilité et de rigueur des conclusions d'une recherche ainsi que du point de vue des transformations des politiques de santé et environnementales.

Conclusion

À travers l'ensemble des contributions de ce numéro, les lecteurs et lectrices seront en mesure de faire un bilan critique des travaux passés ou en cours sur ces questions relatives à la participation et à la place des savoirs issus de l'expérience dans la production de connaissance et l'évaluation des politiques sociales et de santé. Ce dossier propose de nombreux exemples concrets de recherche participative qui permettent de mettre en perspective ces travaux de manière internationale, située et pluridisciplinaire, reconnaissant les courants et les controverses qui peuvent les traverser. Par ailleurs, le point de vue de Daniel Cefaï vient ajouter une perspective d'analyse historique qui permet d'apprécier l'apport des recherches

18. Une approche « gender-transformatif » consiste à proposer des services de santé pour les femmes qui s'efforcent d'agir sur les causes des inégalités sociales de santé vécues et à contribuer à transformer les dimensions du genre (normes, rôles et relations) qui affectent négativement les parcours de soins (Pederson *et al.*, 2015).

participatives au fil du temps pour améliorer les connaissances, les politiques et les pratiques sociales et de santé. Une synthèse du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), « La participation citoyenne dans les politiques de solidarité : état des lieux et perspectives », est présente dans le numéro, témoignant de l'intérêt des institutions pour ces démarches participatives, au-delà de l'espace académique. Pour conclure cet avant-propos, nous souhaitons mettre en avant le terme d'expérience qui est à l'origine de ce dossier et qui le trame au fil de ses différentes acceptions. L'expérience est entendue ici comme l'ensemble des compétences pratiques mises en œuvre dans le cadre d'enquêtes, qu'il s'agisse de recherches académiques, de démarches citoyennes ou d'évaluations de politiques publiques ; mais aussi comme les expériences de ces enquêtes en tant que telles, partagées pour en décrire les processus, toujours singuliers. À l'image de ce dossier qui se présente aux lecteurs comme un espace d'exploration du foisonnement des initiatives participatives en recherche, chacune des recherches présentées constitue un espace d'expérimentation de pratiques et de réflexions autour des démarches participatives.